

# SUUNTO ELEMENTUM AQUA

## GUIDE D'UTILISATION



## SETTINGS



## MEMORY



## DIVE



## TIME





**Fonctions:**

- \_Heure, date, alarme
- \_Rétroéclairage
- \_Mode plongée auto
- \_Profondeur, profondeur maxi
- \_Temps de plongée
- \_Temps en surface
- \_Température de l'eau
- \_Nombre de plongées
- \_Journal : 14 dernières plongées



## PRISE EN MAIN

Merci d'avoir choisi Suunto Elementum Aqua, une montre de sport numérique dédiée à la plongée. Pour commencer :

1. Appuyez sur n'importe quel bouton pour activer la montre.
2. Maintenez le bouton [A] enfoncé pour accéder à **SETTINGS** (paramètres). Le paramètre actif clignote à l'écran.
3. Faites tourner le bouton [A] pour modifier la valeur.
4. Appuyez sur [A] pour accepter la modification et passer au paramètre suivant.

Après avoir modifié les paramètres, vous reviendrez au mode **TIME** (heure).

Pensez à enregistrer votre montre sur [www.suunto.com/register](http://www.suunto.com/register) afin de bénéficier de tous les services de support Suunto. Rendez-vous également sur [www.suunto.com/support](http://www.suunto.com/support) afin d'obtenir le manuel d'utilisation complet ainsi que des informations supplémentaires.

## SETTINGS (PARAMÈTRES)

1. Dans le mode **TIME** (heure), maintenez le bouton [A] enfoncé pour accéder à **SETTINGS** (paramètres) ou en sortir.
2. Faites tourner le bouton [A] pour modifier les valeurs.
3. Appuyez sur [A] pour accepter une modification et passer à l'élément suivant.
4. Appuyez sur [B] ou maintenez le bouton [A] enfoncé pour quitter.

## RÉTROÉCLAIRAGE

Maintenez le bouton [B] enfoncé pour activer le rétroéclairage en mode **TIME** (HEURE). Appuyez sur le bouton [B] pour activer le rétroéclairage en mode **DIVE** (PLONGÉE).

## TIME/DIVE (HEURE/PLONGÉE)

- Appuyez sur [B] pour basculer entre les modes **TIME/DIVE** (heure/plongée).
- Suunto Elementum Aqua passe automatiquement en mode **DIVE** (plongée) lorsqu'elle est en contact avec de l'eau et atteint une profondeur supérieure à 0,6 m. Dans le mode **DIVE** (plongée), Suunto Elementum Aqua commence à enregistrer votre temps de plongée lorsqu'elle atteint une profondeur supérieure à 1,2 m.
- Lorsque vous remontez à la surface, Suunto Elementum Aqua enregistre les informations de plongée dans la mémoire et commence à afficher le temps en surface.

## MEMORY (MÉMOIRE)

1. Dans le mode **TIME** (heure), faites tourner le bouton [A] pour accéder à **MEMORY** (mémoire).
2. Faites tourner le bouton [A] vers le haut/le bas pour parcourir les journaux de plongée.
3. Appuyez sur [A] pour basculer entre la première vue et la seconde vue d'un journal de plongée.
4. Appuyez sur [B] pour quitter le menu.

---

## VERROUILLAGE DES BOUTONS

Appuyez simultanément sur [A] et [B] dans n'importe quel mode pour activer/désactiver le verrouillage des boutons.

1 Précautions d'utilisation .....	4
2 Prise en main .....	7
2.1 Modification des paramètres généraux .....	7
2.2 Utilisation de l'alarme .....	8
2.3 Verrouillage des boutons .....	9
2.4 Activation du rétroéclairage .....	9
3 Plongée avec le Suunto Elementum Aqua .....	11
3.1 Avant de plonger .....	11
3.2 Début d'une plongée .....	11
3.3 En cours de plongée .....	12
3.4 Entre deux plongées .....	12
3.5 Affichage des journaux de plongée .....	13
4 Entretien .....	15
4.1 Remplacement de la batterie .....	15
5 Caractéristiques .....	17
5.1 Caractéristiques techniques .....	17
5.2 Marque .....	18
5.3 Copyright .....	18
5.4 Avis concernant les brevets .....	19
5.5 Mise au rebut de votre appareil .....	19
6 Garantie .....	20
Période de garantie .....	21
Exclusions et limitations .....	21
Accès au service de garantie Suunto .....	22
Autres remarques importantes .....	23



# 1 PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

 **AVERTISSEMENT:** - signale une procédure ou une situation pouvant entraîner des blessures graves ou la mort.

 **ATTENTION:** - signale une procédure ou une situation pouvant causer des dommages au produit.

 **REMARQUE:** - signale une information importante.

 **CONSEIL:** - signale un complément d'information ou une façon alternative d'effectuer une tâche.

Avant de lire le manuel de l'utilisateur, il est extrêmement important que vous preniez connaissance des mises en garde suivantes. Ces mises en garde sont destinées à vous assurer un maximum de sécurité lors de l'utilisation du Suunto Elementum Aqua et ne doivent pas être ignorées.

 **AVERTISSEMENT:** Lisez le manuel. Lisez attentivement ce manuel de l'utilisateur dans son intégralité, en portant une attention particulière à toutes les mises en garde de la présente rubrique. Assurez-vous que vous comprenez parfaitement l'utilisation, les affichages et les limites de l'instrument. Toute confusion résultant du non-respect des instructions de ce manuel ou d'une mauvaise utilisation de l'appareil peut conduire le plongeur à commettre des erreurs pouvant entraîner des blessures graves, voire la mort.

**⚠ AVERTISSEMENT:** Suunto vous recommande également un entraînement correct aux techniques et à la physiologie de la plongée libre avant de réaliser des plongées en apnée. Aucun instrument de plongée ne peut se substituer à la nécessité d'un entraînement correct à la plongée. Un entraînement insuffisant ou inadapté peut conduire le plongeur à commettre des erreurs pouvant entraîner des blessures graves, voire la mort.

**⚠ AVERTISSEMENT:** Équipez-vous d'instruments de secours. Assurez-vous d'emporter des instruments de secours, y compris un profondimètre, un manomètre submersible, un chronomètre ou une montre, et d'avoir accès à des tableaux de décompression lorsque vous plongez en surveillant votre temps d'immersion.

**⚠ AVERTISSEMENT:** Vérifiez votre matériel. N'oubliez jamais d'activer et de vérifier le fonctionnement de l'appareil avant de plonger afin de vous assurer que tous les segments de l'écran LCD (écran à cristaux liquides) s'affichent complètement et que la batterie de l'appareil n'est pas déchargée.

**⚠ AVERTISSEMENT:** Cet appareil ne doit pas être utilisé seul pour la plongée avec bouteille mais peut être utilisé pour surveiller votre temps d'immersion. Munissez-vous d'équipements de plongée supplémentaires, d'un ordinateur de plongée ainsi que d'instruments de secours.

**⚠ AVERTISSEMENT:** Il est déconseillé d'effectuer une plongée libre après une plongée avec bouteille. Il est recommandé d'éviter d'effectuer une plongée libre pendant au moins deux heures et de ne pas descendre en dessous de cinq mètres après une plongée avec bouteille, en fonction de votre activité de plongée.

 **AVERTISSEMENT:** Cet appareil contient une batterie au lithium. Afin de réduire les risques d'incendie ou de brûlures, veillez à ne pas la démonter, l'écraser, la percer, la mettre en court-circuit ou la jeter dans le feu ou dans l'eau. Ne changez pas les batteries vous-même mais adressez-vous pour cela à un horloger ou à un détaillant habilité à le faire. Recyclez les batteries usagées ou mettez-les au rebut de façon appropriée.

## 2 PRISE EN MAIN

Le Suunto Elementum Aqua possède deux modes : **TIME** (heure) et **DIVE** (plongée).

En mode **TIME** (heure), la montre fonctionne comme une montre normale. Le mode **DIVE** (plongée) propose diverses fonctions relatives à la plongée. Vous pouvez passer du mode **TIME** (heure) au mode **DIVE** (plongée) et vice-versa en appuyant sur [B]. L'appareil passe automatiquement en mode **DIVE** (plongée) lorsqu'il entre en contact avec l'eau.



Vous pouvez modifier les paramètres de votre Suunto Elementum Aqua dans **SETTINGS** (paramètres). Vos journaux de plongés sont consultables dans **MEMORY** (mémoire).

### 2.1 Modification des paramètres généraux

Pour modifier les paramètres généraux :

1. Dans le mode **TIME** (heure), maintenez le bouton [A] enfoncé pour accéder à **SETTINGS** (paramètres). Le paramètre actif clignote à l'écran.
2. Faites tourner le bouton [A] pour modifier la valeur.

3. Appuyez sur [A] pour accepter la modification et passer au paramètre suivant.
4. Après avoir modifié les paramètres, vous reviendrez au mode **TIME** (heure).



 **CONSEIL:** Vous pouvez sortir de **SETTINGS** (paramètres) à tout moment en maintenant le bouton [A] enfoncé ou en appuyant sur [B].

Vous pouvez modifier les paramètres suivants sur votre Suunto Elementum Aqua :

- alarme : on / off
- heure de l'alarme : heures et minutes
- format d'heure : 12h / 24h
- heure : heures, minutes et secondes
- format de date : j/m ou m/j
- date année, mois, jour
- format de profondeur : m/ft

## 2.2 Utilisation de l'alarme

Activez ou désactivez l'alarme et définissez son heure de déclenchement dans **SETTINGS** (paramètres). Lorsque l'alarme est activée,  s'affiche à l'écran.

Lorsque l'alarme se déclenche, appuyez sur n'importe quel bouton pour l'éteindre. L'alarme se déclenchera à la même heure le jour suivant.



## 2.3 Verrouillage des boutons

Le verrouillage des boutons peut être activé dans les deux modes d'utilisation.

Pour verrouiller les boutons :

1. Appuyez sur [A] et [B] simultanément. Lorsque les boutons sont verrouillés, seul le rétroéclairage fonctionne.
2. Pour déverrouiller les boutons, appuyez sur [A] et [B] simultanément.



## 2.4 Activation du rétroéclairage

Le rétroéclairage peut être activé dans les deux modes d'utilisation. Maintenez le bouton [B] enfoncé pour activer le rétroéclairage. En mode **DIVE** (plongée),

vous pouvez activer le rétroéclairage en appuyant sur [A]. Il reste activé pendant 5 secondes.



 **REMARQUE:** Si vous souhaitez utiliser le rétroéclairage dans **MEMORY** (mémoire) ou **SETTINGS** (paramètres), activez-le avant d'accéder à ces menus.

# 3 PLONGÉE AVEC LE SUUNTO ELEMENTUM AQUA

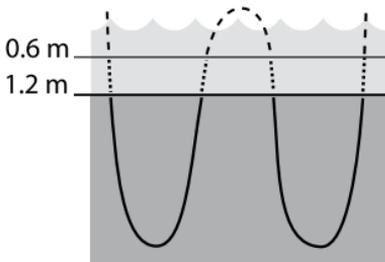
## 3.1 Avant de plonger

Avant de plonger, vérifiez que :

- l'heure et la date sont correctement réglés (si vous avez changé de fuseau horaire) ;
- le niveau de charge de la batterie n'est pas trop faible (voir *section 4.1 Remplacement de la batterie*) ;
- l'appareil affiche les bonnes unités de mesure (système métrique/impérial).

## 3.2 Début d'une plongée

Le Suunto Elementum Aqua passe en mode **DIVE** (plongée) lorsqu'il entre en contact avec l'eau et atteint une profondeur supérieure à 0,60 m. Le symbole  s'affiche pour indiquer le contact avec l'eau. Lorsque vous atteignez une profondeur supérieure à 1,20 m, le Suunto Elementum Aqua commence automatiquement à enregistrer votre temps de plongée.



### 3.3 En cours de plongée

En cours de plongée (lorsque la profondeur est supérieure à 1,20 m), les informations suivantes s'affichent :

- temps de plongée (première ligne)
- profondeur actuelle (deuxième ligne)
- profondeur maximum atteinte (dernière ligne)
- température de l'eau (bordure)



### 3.4 Entre deux plongées

Lorsque vous vous trouvez à une profondeur inférieure à 1,20 m, l'appareil enregistre les informations de plongée (journal) dans **MEMORY** (mémoire) et commence le décompte du temps en surface.

En mode **DIVE** (plongée), après que le compteur de temps en surface s'est déclenché, les informations suivantes s'affichent :

- durée de la dernière plongée (première ligne)
- profondeur actuelle si vous vous trouvez entre 1,20 m et 0,30 m OU temps en surface si vous vous trouvez à une profondeur inférieure à 0,30 m (deuxième ligne)
- profondeur maximum atteinte lors de la dernière plongée (dernière ligne)

Le temps en surface est le temps passé à la surface entre deux plongées. En fonction du temps que vous avez passé en surface, vous pouvez calculer combien de temps vous devez attendre avant de pouvoir plonger à nouveau en toute sécurité (temps d'élimination de l'azote par votre organisme).



**REMARQUE:** La durée minimum d'un journal de plongée est de 15 secondes ; les journaux d'une durée inférieure ne sont pas enregistrés. Lorsque **MEMORY** (la mémoire) est saturée, un nouveau journal vient remplacer le journal le plus ancien.

**REMARQUE:** Le temps en surface maximum affiché par le compteur ne peut excéder 48 heures. Au-delà, le compteur ainsi que le temps de plongée et la profondeur maximale de votre dernière plongée sont remis à zéro. Le temps en surface n'est pas enregistré dans la mémoire de l'appareil.

### 3.5 Affichage des journaux de plongée

Pour afficher les journaux de plongée :

1. Dans le mode **TIME** (heure), faites tourner le bouton [A] pour accéder à **MEMORY** (mémoire). Le dernier journal de plongée s'affiche en premier.

2. Faites tourner le bouton [A] vers le bas pour parcourir les journaux, du plus récent au plus ancien. Faites tourner le bouton [A] vers le haut pour parcourir les journaux, du plus ancien au plus récent.
3. Appuyez sur [B] pour sortir de **MEMORY** (mémoire).



Les informations de vos journaux de plongée sont stockées dans **MEMORY** (mémoire). Chaque journal possède son propre emplacement dans la mémoire, indiqué par un segment sur le bord de l'écran. Les informations des journaux sont présentées en deux vues.

La première vue (figure 2) affiche les informations suivantes :

- numéro de la plongée du jour (première ligne)
- heure de début de la plongée (deuxième ligne)
- date de début de la plongée (dernière ligne)

La seconde vue (figure 3) affiche les informations suivantes :

- temps de plongée (première ligne)
- profondeur maximum (dernière ligne)

 **REMARQUE: MEMORY** (la mémoire) peut stocker jusqu'à 14 journaux. Lorsque **MEMORY** (la mémoire) est saturée, chaque nouveau journal vient remplacer le journal le plus ancien.

## 4 ENTRETIEN

Manipulez l'appareil avec délicatesse, ne le heurtez pas et ne le faites pas tomber.

En conditions normales, l'appareil ne nécessite aucun entretien. Après utilisation, rincez-le avec de l'eau claire et un peu de savon doux, et nettoyez délicatement le compartiment avec un chiffon doux humide ou une peau de chamois.

Si vous devez ajuster la longueur du bracelet métallique ou remplacer le bracelet, contactez l'horloger le plus proche afin qu'il procède aux ajustements nécessaires et au remplacement pour vous.

 **REMARQUE:** *Ne pas utiliser de détergents ou de solvants car ils peuvent endommager la montre.*

N'essayez pas de réparer l'appareil vous-même. Contactez un centre de service après-vente agréé Suunto, un distributeur ou un détaillant Suunto pour toute réparation.

La montre Suunto Elementum Aqua est testée selon la norme ISO 6425. Cela signifie qu'elle est étanche jusqu'à une profondeur de 200 m. Une exposition normale à l'eau (pluie, douche, nage, plongée) n'affectera pas son fonctionnement. Ses boutons peuvent être utilisés sous l'eau.

### 4.1 Remplacement de la batterie

Si  s'affiche ou si l'affichage est faible ou pâle, il est recommandé de changer la batterie.

 **REMARQUE:** *N'essayez pas de changer la batterie vous-même. Contactez votre horloger pour qu'il remplace la batterie.*

# 5 CARACTÉRISTIQUES

## 5.1 Caractéristiques techniques

### Généralités

- Température de fonctionnement : -10°C à +60°C / -2°F à +140°F
- Température de stockage : -30°C à +60°C / -22°F à +140°F
- Étanchéité : 200 m / 600 ft (ISO 6425)
- Cristal saphir anti-rayure
- Type de batterie : CR 2032
- Durée de vie de la batterie : environ 1 an dans des conditions d'utilisation normales
- Intervalle d'entretien recommandé pour le contrôle de la précision : tous les 2 ans ou après 200 plongées, selon l'échéance la plus courte

### Profondimètre

- Température de fonctionnement : 0°C à 40°C / 32°F à 104°F
- Profondeur max. de fonctionnement : 80 m / 262 ft
- Plage d'affichage en plongée : 0 à 80 m / 0 à 262 ft
- Profondeur de début et d'arrêt du décompte du temps de plongée : 1,2 m / 4 ft
- Précision : +/-1,5% (fin d'échelle), optimale entre 0 et 80 m / 0 et 262 ft
- Résolution : 0,1 m / 0,3 ft
- Temps de plongée max. : 99 h 59 min
- Nombre max. de journaux en mémoire : 14

## **Thermomètre**

- Plage d'affichage : 0°C à 40°C / 32°F à 104°F
- Résolution : 1°C / 1°F

## **5.2 Marque**

Suunto Elementum Aqua, ses logos et les autres marques de commerce de Suunto ainsi que les noms de produits sont des marques ou des marques déposées de Suunto Oy. Tous droits réservés.

## **5.3 Copyright**

Copyright © Suunto Oy 2008. Tous droits réservés. Suunto, ses noms de produits, ses logos ainsi que les autres marques de commerce et noms commerciaux de Suunto sont des marques ou des marques déposées de Suunto Oy. Ce document et son contenu sont la propriété de Suunto Oy, et ne sont destinés qu'à ses clients pour obtenir des informations-clés sur le fonctionnement des produits Suunto. Il ne doit en aucun cas être utilisé ou distribué dans un autre but et/ou communiqué, divulgué ou reproduit sans l'accord préalable écrit de Suunto Oy.

Bien que nous ayons vérifié avec le plus grand soin que les informations contenues dans ce document sont complètes et précises, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est accordée quant à la précision de ces informations. Le contenu peut être modifié à tout moment et sans notification préalable. La dernière version de cette documentation est disponible sur le site [www.suunto.com](http://www.suunto.com).

## 5.4 Avis concernant les brevets

Ce produit est protégé par les demandes de brevet en cours.

## 5.5 Mise au rebut de votre appareil

Jetez ce produit de façon appropriée, en le considérant comme un déchet électronique. Ne le jetez pas avec les ordures ménagères. Si vous le souhaitez, vous pouvez le rapporter à votre distributeur Suunto le plus proche.



## 6 GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE SUUNTO POUR LES MONTRES-ORDINATEURS, LES ORDINATEURS DE PLONGÉE, LES INSTRUMENTS DE PRÉCISION, LES MONTRES, LES COMPAS DE NAVIGATION MARITIME ET LES BOUSSOLES MÉCANIQUES

Cette garantie limitée est valide à partir du 1er janvier 2008.

Suunto garantit que durant la période de garantie, Suunto ou un Centre de service-après vente agréé Suunto (appelé ci-après Centre de service) s'engage, à sa seule discrétion, à remédier sans frais aux défauts des produits ou de fabrication, soit a) en réparant le Produit ou ses pièces, soit b) en remplaçant le Produit ou ses pièces, ou encore c) en remboursant le prix d'achat du Produit, conformément aux termes et aux conditions de cette garantie limitée. Vos droits juridiques obligatoires régis par les lois nationales applicables concernant la vente des produits de consommation ne sont pas affectés par cette garantie limitée.

Cette garantie limitée est valide et exécutoire uniquement dans le pays d'achat du Produit, sous condition que Suunto ait effectivement mis ce produit en vente dans le pays en question. Si toutefois, l'acquéreur a acheté le Produit dans un état-membre de l'Union Européenne ou en Islande, Norvège, Suisse ou Turquie, et si Suunto a effectivement mis ledit Produit en vente dans un des pays cités, cette garantie limitée est valide et exécutoire dans tous les pays cités. Le service de garantie peut être limité en raison de variantes des Produits selon les pays.

Dans les pays autres que ceux de l'Union européenne ou que l'Islande, la Norvège, la Suisse ou la Turquie, et sous réserve de l'approbation de l'acheteur concernant le règlement des frais de service et de compensation pour les éventuels coûts d'expédition encourus par Suunto ou un Centre de service,

l'acheteur peut bénéficier d'un service de garantie dans un pays autre que celui où le Produit a été acheté.

## **Période de garantie**

La période de garantie prend effet à la date d'achat du Produit par l'acheteur initial. Les périodes de garantie varient en fonction du produit acheté et sont les suivantes :

- a. Deux (2) ans pour les montres-ordinateurs, les ordinateurs de plongée, les instruments de précision et les montres ;
- b. Dix (10) ans pour les compas de navigation maritime ;
- c. Garantie à vie limitée pour les boussoles mécaniques.

La période de garantie est d'un (1) an pour les consommables et les accessoires pour tous les produits, y compris (mais sans limitation) les batteries rechargeables, les chargeurs, les socles d'amarrage, les courroies, les câbles et les conduits (fournis dans le paquet d'emballage ou vendus séparément).

Dans le cadre des lois nationales, la période de garantie ne sera pas prolongée ou renouvelée ou encore affectée par une revente ultérieure, la réparation ou le remplacement du Produit autorisé par Suunto. Toutefois la/les pièce(s) réparée(s) ou le(s) produit(s) de remplacement durant la période de garantie seront garantis soit pour la durée restante de garantie initiale soit durant les trois (3) mois consécutifs à la date de réparation ou de remplacement, en fonction de la durée la plus longue.

## **Exclusions et limitations**

Cette garantie limitée ne couvre pas :

1. a) l'usure normale, b) les défauts résultant d'une manipulation sans soin (dommages causés par des objets pointus, par torsion, par compression

- ou par chute, etc.) ou c) des défauts ou des dommages résultant d'une mauvaise utilisation du Produit ou du non-respect des instructions ;
2. les manuels d'utilisation ou tout logiciel en tierce partie (même s'il a été fourni ou vendu avec le matériel informatique Suunto), les paramètres, données ou contenus livrés ou téléchargés dans le Produit, ou inclus durant l'installation, l'assemblage, l'expédition à tout autre moment donné de la chaîne de livraison et en tous les cas acquis par l'acheteur.
  3. les défauts ou défauts présumés consécutifs à l'utilisation ou connexion du Produit avec/à tout autre accessoire, dispositif et/ou service conçu ou fourni par Suunto, ou à son utilisation dans un but autre que son emploi premier.
  4. les batteries remplaçables.

Cette garantie limitée n'est pas exécutoire si :

1. le Produit a été ouvert, modifié ou réparé par toute personne ou entité autre que Suunto ou le Centre de service ;
2. le Produit a été réparé avec des pièces de rechange non autorisées ;
3. le numéro de série du Produit a été enlevé, effacé, altéré ou rendu illisible – cet acte sera déterminé à la seule discrétion de Suunto ;
4. le Produit a été exposé à des produits chimiques y compris (mais sans limitation) à des produits anti-moustique.

Suunto ne garantit pas que le fonctionnement du Produit sera exempt d'erreur ou d'anomalie ou qu'il fonctionnera avec un logiciel ou du matériel informatique fourni par une tierce partie.

### **Accès au service de garantie Suunto**

Pensez à enregistrer votre Produit sur le service [www.suunto.com/customer](http://www.suunto.com/customer). Conservez la facture d'achat et/ou la carte d'enregistrement en lieu sûr. Ces

documents pourront vous être nécessaires afin de bénéficier du service de garantie Suunto.

Vous pouvez consulter les ressources d'aide en ligne sur le site [www.suunto.com](http://www.suunto.com) ou vous référer au manuel d'utilisation du Produit avant de solliciter le service de garantie.

Si une réclamation s'avère nécessaire durant la garantie limitée, renvoyez votre montre-ordinateur en remplissant le formulaire du service après-vente Suunto disponible sur [www.suunto.com](http://www.suunto.com) ou contactez votre détaillant local agréé Suunto. Pour tous les autres produits couverts par cette garantie limitée, contactez votre détaillant local agréé Suunto. Pour les informations de contact, consultez le site internet de Suunto [www.suunto.com](http://www.suunto.com) ou appelez le Centre d'assistance Suunto au +358 2 284 1160 (tarif des appels : national et majoré) si vous souhaitez plus d'informations et des instructions pour bénéficier du service de garantie pour votre Produit. Veuillez utiliser une méthode d'envoi pré-payé lorsque vous renvoyez le Produit à votre détaillant local agréé Suunto.

### **Autres remarques importantes**

N'oubliez pas d'effectuer des copies de sauvegarde de toutes les données importantes contenues dans le Produit car ces données peuvent être perdues durant la réparation ou le remplacement du Produit. Suunto ou le Centre de service décline toute responsabilité quant à la perte ou le dommage de toute sorte résultant de la perte, du dommage ou de la corruption des données durant la réparation ou le remplacement du Produit.

Lorsque le Produit ou une pièce est remplacé, toute pièce ou élément remplacé devient la propriété de Suunto. Si un remboursement est effectué, le Produit remboursé doit être renvoyé au Centre de service, du fait qu'il devient la propriété de Suunto et/ou du Centre de service.

## **Limitation de responsabilité**

Dans les limites autorisées par les lois obligatoires applicables, cette garantie limitée constitue votre seul et exclusif recours, et remplace toute garantie, expresse ou implicite. Suunto ne saurait être tenue pour responsable des dommages spéciaux, indirects, punitifs ou accessoires, y compris mais sans limitation la perte de bénéfices ou de profits anticipés, la perte d'économies ou de revenus, la perte de données, le paiement de dommages-intérêts punitifs, la perte de l'utilisation du Produit ou de tout équipement associé, le coût du capital, le coût de tout équipement ou moyen de substitution, les temps d'arrêt, les plaintes déposées par des tiers, y compris des clients, et les dommages causés à la propriété et résultant de l'achat ou de l'utilisation du Produit ou découlant du non-respect de la garantie, du non-respect du contrat, d'une négligence, d'un tort ou de toute autre théorie légale ou équitable, même si Suunto a pris connaissance de l'éventualité de tels dommages. Suunto ne saurait être tenue pour responsable des retards des opérations d'entretien effectuées durant la garantie limitée ou de la perte d'utilisation du Produit durant sa période de réparation.



## SUUNTO CUSTOMER SUPPORT

1. [www.suunto.com/support](http://www.suunto.com/support)  
[www.suunto.com/mysuunto](http://www.suunto.com/mysuunto)
2. [support@suunto.com](mailto:support@suunto.com)
3. 

<b>AUSTRALIA</b>	<b>+61 1800 240 498</b>
<b>AUSTRIA</b>	<b>+43 720 883 104</b>
<b>CANADA</b>	<b>+1 800 267 7506</b>
<b>FINLAND</b>	<b>+358 9 4245 0127</b>
<b>FRANCE</b>	<b>+33 4 81 68 09 26</b>
<b>GERMANY</b>	<b>+49 89 3803 8778</b>
<b>ITALY</b>	<b>+39 02 9475 1965</b>
<b>JAPAN</b>	<b>+81 3 4520 9417</b>
<b>NETHERLANDS</b>	<b>+31 1 0713 7269</b>
<b>NEW ZEALAND</b>	<b>+64 9887 5223</b>
<b>RUSSIA</b>	<b>+7 499 918 7148</b>
<b>SPAIN</b>	<b>+34 91 11 43 175</b>
<b>SWEDEN</b>	<b>+46 8 5250 0730</b>
<b>SWITZERLAND</b>	<b>+41 44 580 9988</b>
<b>UK</b>	<b>+44 20 3608 0534</b>
<b>USA</b>	<b>+1 855 258 0900</b>

  
**SUUNTO**

© Suunto Oy 6/2010, 9/2014  
Suunto is a registered trademark of Suunto Oy.  
All Rights reserved.